

Rapport du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2018

Préavis N°03/2019

I. Généralités

Monsieur le Président,

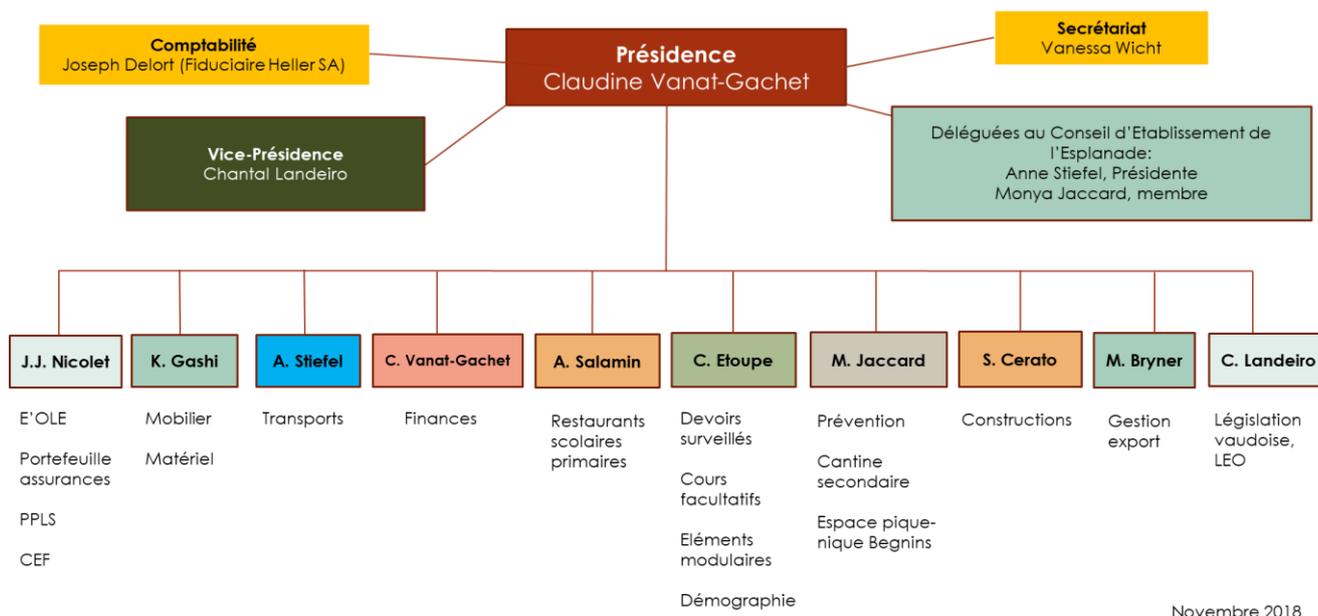
Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les Communes et conformément à l'article 41 du règlement du Conseil Intercommunal de l'AISE, le Comité de Direction (CoDir) a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion de l'année 2018.

Le CoDir s'est réuni à 22 reprises pour traiter des affaires courantes de la problématique scolaire de nos villages entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018.

Composition du CoDir au 31 décembre 2018 :

Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade



Novembre 2018

Collaborateurs :

L'AISE compte en décembre 2018 : 6 collaborateurs dont une secrétaire et 5 employés durant la pause de midi pour le secondaire. Nous pouvons compter sur trois remplaçantes disponibles sur appel au restaurant scolaire de Begnins secondaire.

La bourse a été confiée par mandat à M. Delort de la fiduciaire Heller SA.

Population scolaire :

Au 31 décembre 2018, le Comité de Direction était au service de 1200 élèves contre 1183 au 1^{er} janvier 2018.

Quelques chiffres :

Les élèves inscrits sont répartis de la manière suivante au 31 décembre 2018 :

	Primaire 1P-8P	Secondaire 9S-11S	TOTAL
Bassins	108	61	169
Begnins	155	62	217
Burtigny	39	15	54
Coinsins	41	17	58
Duillier	88	32	120
Le Vaud	121	79	200
Longirod	38	15	53
Marchissy	45	17	62
Saint-George	101	34	135
Vich	98	27	125
Dérogations	4	3	7
TOTAL	838	362	
TOTAL			1200

Préavis du Comité de Direction :

Au cours de l'année 2018, l'autorité exécutive a présenté 7 préavis au Conseil intercommunal lors des trois séances suivantes :

Séance du 25 avril 2018 :

Préavis N°01/2018 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les comptes de l'année 2017.

Préavis N°02/2018 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2017.

Préavis N°03/2018 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur l'achat de mobilier scolaire.

Préavis N°04/2018 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur l'achat de modulaires pour Vich.

Approbation du rapport d'activités 2017 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

Conclusion de la séance du 25 avril 2018 :

- Approuvé le préavis N°01/2018 du CoDir de l'AISE sur les comptes de l'année 2017.
- Approuvé le préavis N°02/2018 du CoDir de l'AISE sur la gestion de l'année 2017.
- Approuvé le préavis N°03/2018 du CoDir de l'AISE sur l'achat de mobilier scolaire.
- Approuvé le préavis N°04/2018 du CoDir de l'AISE sur l'achat de modulaires pour Vich.
- Approuvé le rapport d'activités 2017 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

Séance du 26 septembre 2018 :

Préavis N°05/2018 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les nouveaux statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade.

Conclusion de la séance du 26 septembre 2018 :

- Approuvé le préavis N°05/2018 du CoDir de l'AISE sur les nouveaux statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade.

Séance du 31 octobre 2018 :

Préavis N°06/2018 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE relatif au Budget 2019.

Préavis N°07/2018 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE relatif à une demande de crédit d'investissement supplémentaire pour l'achat d'éléments modulaires neufs sur le site scolaire de Vich.

Conclusions de la séance du 31 octobre 2018 :

- Approuvé le préavis N°06/2018 du CoDir de l'AISE sur le budget 2018 de l'AISE.
- Approuvé le préavis N°07/2017 du CoDir de l'AISE concernant une demande de crédit d'investissement supplémentaire pour l'achat d'éléments modulaires neufs sur le site scolaire de Vich.

II. MOT DE LA PRESIDENTE

Faits marquants en 2018

L'année 2018 a été marquée par la phase finale de l'élaboration des nouveaux statuts de notre Association. Après de multiples séances avec les représentants des Communes partenaires, le préavis sur les nouveaux statuts de l'AISE a pu enfin être proposé au Conseil Intercommunal (CI) de notre Association en septembre 2018. Ce préavis ayant été accepté par les membres du CI, il a été remis dans chaque Commune afin d'être voté par tous les Conseils Communaux et Généraux de nos dix Communes membres. A fin décembre, sept Communes ont accepté ces statuts et une les a refusés. Il faudra dès lors se tourner vers le Canton afin de trouver une solution puisque l'AISE se retrouve dans une situation délicate, l'Association ne répondant plus à la nouvelle loi scolaire (LEO) du Canton de Vaud.

Cette année a également été marquée par le départ de notre collègue du Comité de Direction Mme Ipek Trigg de Vich au 30 juin, remplacée par Mme Antonella Salamin.

Autre démission, en septembre, celle de Mme Cécile Martini de Bassins, remplacée en novembre par Mme Katia Gashi.

La collaboration avec la nouvelle Directrice de l'Etablissement scolaire de Begnins-l'Esplanade se passe dans un climat plus serein et constructif. Ce partenariat nous permet de voir l'avenir de notre Association sous les meilleurs auspices.

Un autre fait marquant ayant des incidences non négligeables sur les finances de l'AISE est l'arrêté du Tribunal Fédéral, concernant la gratuité de l'école et des activités proposées en temps scolaire. Cette décision peut tout simplement mettre en péril l'organisation des camps et sorties scolaires, car le TF a fixé un montant maximal à charge des parents ne pouvant pas excéder CHF 60.00 pour 5 jours de sortie. Sans un subventionnement supplémentaire des Communes, une diminution drastique du nombre de camps ou tout simplement la fin des camps de ski et autres camps verts est à craindre. Les membres du CI nous ont soutenu dans notre proposition de maintenir ce type de sorties scolaires, puisqu'un montant est d'ores et déjà prévu pour faire face à ces éventuels surcoûts. Fin décembre 2018, la DGEO n'a pas encore rendu son rapport à ce sujet et surtout élaboré une directive claire à l'attention de toutes les Communes. Dans l'intervalle, le statut quo est maintenu et nous n'avons déploré aucun recours de parents.

En conclusion, force est de constater que les Communes sont de plus en plus sollicitées par le Canton en ce qui concerne la scolarité de nos enfants. Tous les domaines sont mis à rude épreuve : du nombre croissant de salles à mettre à disposition, de l'équipement à fournir, de l'encadrement à assumer en dehors des heures scolaires, en passant par les transports indispensables entre les différents « pôles HarmoS », bref, l'école a évolué de telle sorte qu'il devient indispensable de trouver un système associatif et équitable entre toutes les Communes partenaires, qu'elles soient propriétaires ou non de bâtiments scolaires. Sans juger du bienfondé de cette évolution de la scolarité vaudoise, il faut que nous avancions tous dans un même et unique but, à savoir permettre à nos enfants de suivre leur scolarité dans de bonnes conditions et surtout éviter à nos mêmes enfants de devoir assumer plus tard, financièrement, les erreurs que nous pourrions commettre.

Il est temps de laisser de côté l'esprit de clocher tant ancré dans nos Communes vaudoises. Cette époque est maintenant révolue. Nous devons nous regrouper pour parler et penser région, scolairement parlant dans le cas présent.

Je remercie tous mes collègues du CoDir pour le travail accompli, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs et particulièrement notre fidèle secrétaire, Mme Vanessa Wicht, notre boursier M. Delort et son équipe, qui, sans l'excellent travail qu'ils font tous au quotidien, ne permettrait pas aux quelque 1'200 élèves de notre établissement, de pouvoir suivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

Un grand merci à vous tous, membres du Conseil Intercommunal pour la confiance témoignée.

La Présidente

Claudine Vanat-Gachet

III. BATIMENTS & MOBILIER

Rapport 2018 du Dicastère des Bâtiments et Mobilier de l'AISE

Pendant le 1er semestre 2018, Cécile Martini et Jean-Jacques Nicolet ont réalisé un inventaire du mobilier se trouvant dans les écoles (sauf Begnins et Duillier où l'opération a été réalisée par les déléguées et les concierges de ces Communes au sein du CoDir).

Cet inventaire a permis au CoDir d'évaluer les besoins en mobilier immédiats mais aussi pour les années à venir. Des offres ont été demandées pour des contrats d'approvisionnement nous garantissant les prix sur plusieurs années.

La société Zésar située à Tavannes s'est montrée la plus avantageuse, notamment pour la qualité de ses produits, tous fabriqués en Suisse.

La première étape du renouvellement du mobilier scolaire a été effectuée avec l'entreprise Zesar.ch, pour un montant de CHF 140'000.00.

Le renouvellement de tout le mobilier défectueux sera échelonné sur 3 ans aux conditions négociées avec cette société en 2017.

De l'entretien courant est à noter pour le bâtiment E'ole situé à Le Vaud.

Les éléments modulaires formant une classe ont été installés sur le site scolaire de Vich et une classe de couture y a été installée. Les élèves ont pu l'intégrer dès début novembre 2018.

Des discussions sont en cours avec les Communes du bas (Vich, Coinsins et Duiller) concernant des constructions scolaires qui devraient voir le jour.

IV. TRANSPORTS

Rapport 2018 du Dicastère des Transports de l'AISE

Pour l'année scolaire 2018-2019 sont enregistrés :

Au primaire (1P-8P) : 838 élèves répartis dans 7 villages dont 537 sont déplacés, soit 64.10% de l'effectif primaire.

Au secondaire (9S-11S) : 362 élèves scolarisés à Begnins uniquement dont 300 sont déplacés, soit 82,90% de l'effectif du secondaire.

Organisation des transports

Minibus AISE – Communes du haut

Le minibus de l'AISE assure les transports pour les élèves de 1P à 4P au départ des Coteaux de Saint-George ou de Longirod pour les amener à l'école de Saint-George. De même, il assure également des trajets pour les plus grands élèves entre les Coteaux et Saint-George poste lorsque l'horaire de Car Postal n'est pas compatible.

Minibus AISE – Communes du bas

Le second minibus de l'AISE transporte des élèves de 1P à 6P entre les villages de Vich, Coinsins et Duillier. Il assure également le transport de certaines classes des villages du bas jusqu'à la piscine de Bassins. Lorsque l'horaire de

CarPostal n'est pas compatible avec celui des cours d'éducation physique (EPH), il effectue des allers-retours pour que les classes des élèves scolarisés à Vich puissent aller au cours EPH à Coinsins.

Les chauffeurs professionnels sont mis à notre disposition par la société ABCTaxis de Nyon, les frais d'essence et d'entretien étant à charge de l'AISE.

ABCTaxis

Un minibus de la société ABCTaxis assure le transport de tous les enfants de la Cézille vers Bassins et Le Vaud. Un autre circule entre Marchissy et Saint-George avec les 1P à 4P et ensuite, sur le retour, prend en charge quelques élèves de Saint-George et Marchissy pour les amener à Bassins. Ce même véhicule est aussi en charge de transporter les 1P à 2P de Le Vaud scolarisés à Bassins.

Sur le bas, ABCTaxis assure également avec un minibus les transports entre Vich et Duillier et entre Duillier et Coinsins.

Rochat Transports

A nouveau cette année, nous avons pu bénéficier de deux cars mis à disposition par la société Rochat Transports. L'un roule entre Begnins et Coinsins pour les élèves de 5P à 6P et entre Vich et Begnins pour le transport des 1P à 4P. L'autre circule entre les villages de Burtigny, Le Vaud et Bassins pour assurer le transport de tous les élèves au départ de Burtigny car l'horaire CarPostal n'est pas compatible avec l'horaire scolaire et au départ de Le Vaud pour les 3P à 4P.

Un minibus de la même entreprise roule également entre Changins, Duillier et Vich.

CarPostal

Comme chaque année, tous les élèves de 9S à 11S sont véhiculés vers Begnins par les courses de ligne régulières de CarPostal.

En raison de l'effectif important des élèves à transporter, des doublures sont mises en place au départ de Saint-George tous les matins et au départ de Begnins le mercredi midi et ceci afin de soulager le trafic horaire.

À nouveau, pour autant que l'horaire de ligne soit compatible, la grande majorité des élèves de 5P à 8P sont transportés par CarPostal vers leur école.

Une fois de plus, nous avons pu bénéficier de la collaboration des greffes communaux pour la distribution des abonnements CarPostal et nous leur adressons ici nos vifs remerciements pour leur soutien.

Conclusion

Pour la troisième année, nous avons géré la commande et organisé la distribution des abonnements CarPostal. La mise en place, les deux années précédentes, d'une procédure efficace et précise nous a permis de gérer cette commande relativement facilement. Le maintien de pôles HarmoS identiques nous a facilité également la tâche car, pour cette année, nous n'avons eu qu'à procéder à quelques ajustements par rapport à l'organisation de l'année précédente.

Nos remerciements s'adressent à nos transporteurs et à leurs chauffeurs, ainsi qu'à Lemansites pour leur collaboration dans la gestion de la commande des titres de transports et la maintenance de notre programme transports.

V. PARASCOLAIRE

Rapport 2018 du Dicastère Parascolaire de l'AISE

Restaurants scolaires & harmonisation

Le fonctionnement proposé par l'AISE concernant l'harmonisation de nos restaurants scolaires a trouvé son rythme de croisière.

Notre secrétaire reçoit toutes les inscriptions des enfants souhaitant manger dans l'un de nos restaurants scolaires primaires et secondaire. Puis les différentes responsables de nos Communes lui envoient les décomptes des présences afin qu'elle puisse préparer la facturation mensuelle envoyée aux parents.

Les prix des repas sont facturés aux parents de la façon suivante :

- Pour les niveaux 1P-4P : CHF 13.50
- Pour les niveaux 5P-8P : CHF 10.50
- Pour les niveaux 9S-11S : CHF 8.50

Pour donner suite à une décision du Conseil Intercommunal du 13 octobre 2016, le prix des repas a été majoré de CHF 0,50 par repas par rapport au préavis sur l'harmonisation des restaurants scolaires.

Comme prévu par l'harmonisation, l'AISE verse aussi un forfait mensuel aux sept Communes, qui organisent les restaurants scolaires primaires pour :

- le personnel engagé ;
- la mise à disposition de locaux ;
- le prix des repas avec leur fournisseur respectif.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, un forfait supplémentaire pour une personne de plus, au-delà du quota d'enfants accueillis est versé aux Communes pour les besoins d'intendance (vaisselle, service, rangement etc.) non prévus dans le projet initial.

L'AISE gère entièrement le restaurant scolaire du secondaire (engagement du personnel, paiement de fournisseurs, etc.).

Restaurants scolaires primaires :

Chaque village possédant une école met à disposition un restaurant scolaire.

Les moyennes de fréquentation en 2018 sont les suivantes :

• Bassins 1P-6P :	53 enfants par jour – taux de fréquentation	39 %
• Begnins primaire 1P-4P :	26 enfants par jour – taux de fréquentation	27 %
• Coinsins 5P-6P :	32 enfants par jour – taux de fréquentation	46 %
• Duillier 1P-6P :	56 enfants par jour – taux de fréquentation	50 %
• Le Vaud 5P-8P :	80 enfants par jour – taux de fréquentation	33 %
• St-George 1P-4P :	24 enfants par jour – taux de fréquentation	31 %
• Vich 7P-8P :	31 enfants par jour – taux de fréquentation	30 %

Vich est le seul restaurant scolaire primaire à accepter les élèves désirant pique-niquer car une majeure partie d'entre eux ne peut pas rentrer à domicile durant la pause de midi. Il y a une moyenne de 30 pique-niqueurs par jour à Vich.

Le CoDir a souhaité passer en revue tous les restaurants scolaires du primaire à la fin 2018. Les conclusions de notre rapport sont les suivantes :

Après 4 ans de fonctionnement nous pouvons conclure que l'harmonisation des cantines a atteint tous les buts fixés par le préavis N°005/2014. Nous disposons de 7 restaurants scolaires qui fonctionnent bien selon les structures souhaitées : lieu d'accueil adapté, personnel encadrant suffisant, etc.

Le bémol, mais qui ne fait pas partie du préavis « harmonisation des cantines », c'est que la formation du personnel diffère selon les restaurants scolaires. Deux restaurants scolaires bénéficient d'une structure « type UAPE » et ont des surveillants et une responsable professionnelle. Trois autres infrastructures ont du personnel non formé mais supervisé par une éducatrice dans le domaine. Les deux dernières n'ont pas le soutien d'un professionnel.

Dans les sept restaurants scolaires, le fonctionnement est bon, les repas sont bons, généralement labellisés « Fourchette Verte » et l'accueil des enfants se fait dans de bonnes conditions.

Restaurant scolaire secondaire et espace pique-nique.

C'est une moyenne de 421 repas par semaine qui sont servis aux élèves du secondaire.

Pour mémoire, le restaurant scolaire secondaire et l'espace pique-nique sont gérés uniquement par l'AISE.

A fin 2018, il y a 362 enfants au secondaire dont une moyenne journalière de 123 inscrits au restaurant scolaire soit environ 34% des élèves.

L'accueil se fait à l'entrée du bâtiment afin de régulariser la file d'élèves se dirigeant vers le service. Depuis fin novembre, les élèves ont la possibilité de s'inscrire à une forme de second service. En effet, ces élèves, au lieu de faire la queue, se rendent dans une des salles qui leur est réservée et sont appelés à venir se servir dès la fin du premier service.

Nous commandons toujours les repas du secondaire chez Scolarest à Nyon, labellisés « Fourchette Verte » ceux-ci nous sont facturés CHF 7,50 l'unité.

Le personnel du secondaire assure la surveillance au sein des locaux. Il n'y a pas de périmètre de sécurité établi concernant l'extérieur à contrario des restaurants scolaires primaires de notre arrondissement.

Le personnel d'encadrement est adapté en fonction du nombre d'enfants inscrits et oscille entre 4 et 5 selon les jours.

La subvention est actuellement d'un peu plus de CHF 5.00 par repas servi au sein des restaurants scolaires de l'AISE.

En 2018, les élèves pique-niqueurs ont à nouveau la possibilité de se restaurer dans une classe du pavillon où des fours à micro-ondes sont disponibles. Ce lieu ayant rencontré à plusieurs reprises des difficultés de discipline, l'AISE a engagé un responsable ce qui semble avoir remédié aux problèmes.

Le CoDir a décidé d'engager un surveillant pour l'extérieur du périmètre du collège. Celui-ci peut également être appelé à venir prêter main forte à l'espace pique-nique en cas de difficulté.

Nous continuons de proposer un « Espace détente », situé dans les anciens locaux de l'infirmerie, au-dessus de la salle de gym de l'Esplanade, mais depuis la rentrée 2018-2019, ce local n'a jamais été utilisé.

Devoirs Surveillés :

Les devoirs surveillés des élèves du primaire (5P-8P) sont proposés 3 fois par semaine à Vich et 6 fois par semaine à Le Vaud (2 sessions les lundis, mardis et jeudis à 14h45 puis à 15h45) ainsi que 3 fois par semaine à Begnins pour le secondaire (9S-11S). Ces périodes sont gérées intégralement par l'AISE.

Les devoirs surveillés ont du succès cette année toutes les sessions sont ouvertes à Vich, à Le Vaud et à Begnins.

Nous constatons tout de même une baisse de fréquentation à Begnins ou très peu d'enfants sont inscrits ainsi qu'à Vich depuis l'ouverture de l'UAPE.

Cours facultatifs :

Pour les élèves du secondaire, des cours facultatifs d'escalade, de kickboxing, de yoga, d'échecs et de gestion du stress ont été organisés pendant la pause de midi à Begnins et ont rencontré un certain intérêt.

A Vich, un cours de « kid's music » et un cours de « yoga » ont lieu une fois par semaine. Un cours facultatif d'échecs a aussi été organisé sur une plus courte durée.

A Le Vaud ont lieu des cours de « kid's music », de football, de tennis, de yoga une fois par semaine. Un cours d'unihockey est proposé deux fois par semaine et un atelier créatif « Atelier des montagnes » est proposé quatre fois par semaine.

Pour les cours facultatifs (gestion du stress, kid's music et atelier des montagnes) une petite participation financière de CHF 3.00 par cours est demandée aux parents.

Depuis la rentrée scolaire 2018, les sports facultatifs ne sont plus facturés aux parents car ils sont subventionnés par le SEPS (Service de l'Education Physique et du Sport), selon le règlement d'application de la loi du 18 décembre 2012 sur l'éducation physique et le sport.

VI. Prévention santé

En raison de la mise « à zéro », au 1^{er} janvier 2016, de l'annexe de la convention conclue entre l'AISE et l'Etat de Vaud pour des tâches déléguées, tous les cours de prévention sont à présent organisés par l'AISE. Par exemple : PROFA (éducation sexuelle), Prévention routière, Morsures de chien etc...

PPLS (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)

Pour information :

- Les psychologues apportent une aide spécifique en cas de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'intégration, ou de difficultés affectives et relationnelles.
- Les psychomotriciens sont spécialisés dans les problèmes liés au corps dans ses aspects fonctionnels, expressifs et relationnels.
- Les logopédistes interviennent en cas de troubles de la communication et du langage.

L'AISE est engagée dans deux organisations au niveau de la répartition financière des loyers, sans autres compétences ni pouvoir de décision :

- Le PPLS région Dôle comprenant 9 Associations et établissements scolaires (locaux de Gland).
- Le service psychopédagogique comprend la Commune de Gland, l'AISGE et l'AISE (locaux de Gland et Trélex).

Conseillère Ecole-Famille (CEF)

La Commune de Gland, l'AISE et l'AISGE mettent en commun les compétences d'une Conseillère Ecole-Famille (CEF) depuis plusieurs années, en la personne de Mme Konrad. La CEF a la possibilité d'intervenir à domicile et même, si nécessaire, dans les différentes structures parascolaires fréquentées par les enfants.

La charge de travail ayant considérablement augmenté, une procédure d'embauche a été engagée en 2018 pour une deuxième CEF, aussi à temps partiel, pour un taux d'occupation total de 150 % sur l'année scolaire. Chacune a un « territoire » défini, mais cela n'empêche pas les synergies et la communication.

Nous accueillons donc Mme Charlotte Dufour qui est la nouvelle CEF pour notre arrondissement scolaire. Mme Dufour, de formation éducatrice sociale, a travaillé avec des adolescents en difficulté ainsi qu'au Service de la Protection de l'Enfance à Genève. En possession d'un certificat de praticienne formatrice ainsi que d'un certificat sur la gestion de la maltraitance, Mme Dufour est très motivée par son travail et souhaite s'intégrer le mieux possible au sein de l'Esplanade.

Décision

Le Comité de Direction prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

- Vu le préavis du CoDir N°03/2019 du 22.03.2019 ;
- Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

Il est demandé au Conseil Intercommunal :

De donner décharge au Comité de Direction pour sa gestion de l'année 2018.

Duillier, le 30 avril 2019

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht